



JOURNAL EXPRESS - 5

TRAVAUX 2024

Projet de remplacement des conduites, de reconstruction des chaussées de diverses rues et assainissement des eaux usées.

2^e phase du chantier

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD

REPLACEMENT DES CONDUITES
ET RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE
DE DIVERSES RUES

Début = 10 juillet 2023
Fin = ± Octobre 2023

Début = 7 août 2023
Fin = ± Novembre 2023

Début = Avril 2024
Fin = ± Septembre 2024

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration et participation afin que ce projet se réalise dans les temps !

Bonne période de travaux à vous tous !



TRAVAUX 2024

Hé oui, nous sommes rendus là !

Le début des travaux de la deuxième phase du chantier majeur de remplacement des conduites, de reconstruction des chaussées de diverses rues et assainissement des eaux usées qui débute tranquillement.

Depuis lundi 18 mars 2024, vous avez sûrement commencé à voir arriver les gens de l'équipe d'Action Progex, de surveillance de Stantec, et de FNX-INNOV qui sont sur place.

La durée du chantier dans le village serait approximativement du 18 mars 2024 jusqu'à la fin du mois de septembre 2024.

Pour ceux qui sont touchés principalement lors de la 2^e phase du chantier, vous retrouverez l'information ainsi que les détails du calendrier des travaux, à la page 3.

Pour ceux qui faisaient partie de la première phase des travaux en 2023, sur le rang Saint-Antoine Est et la rue Saint-Pierre (route 218), nous vous indiquons à la page 4 les dates approximatives quand se feront les travaux de finitions pour les accès de vos entrées de cours, le gravelage, le pavé uni, l'épandage de l'asphalte, etc.

Pour la station de traitement des eaux usées, les travaux se font en parallèle, et le délai de réalisation pour ce chantier, jusqu'à sa mise en route, pourrait aller jusqu'à la fin de l'automne 2024.

Comme l'an passé, nous invitons les citoyens à participer à une séance d'information afin de répondre à vos questions uniquement à propos du projet, et ce, en compagnie des représentants des diverses compagnies mandatées audit projet.

INVITATION - RENCONTRE D'INFORMATIONS À LA POPULATION

Quand: le jeudi 28 mars 2024

À quel heure: à 19h00

Où: au centre communautaire, situé au 174 rang St-Antoine (ancienne église) à la salle régulière du conseil

Pour les résidents qui habitent sur le rang St-Antoine OUEST (route 226), sur la rue Tessier, Brunelle et la route Paquin:

Voici, sommairement, les travaux par secteur qui devraient être réalisés cette année, et tout dépend de mère nature, **les périodes des dates peuvent être appelées à changer:**

- **Dès le 18 mars 2024 jusqu'au 13 avril 2024:** L'installation du chantier et différents travaux préparatoires, dont l'émondage des arbres, le rehaussement des fils électriques, sciage et enlèvement de l'asphalte, des trottoirs et des bordures, livraisons des équipements et matériaux sur les terrains... En fait, toute la préparation du chantier afin de débiter les travaux de pose de conduites dans les routes.
- **Vers le 2 avril 2024:** L'installation de l'alimentation temporaire dans la rue Tessier, et le rang St-Antoine Ouest, la rue Brunelle et de la route Paquin (ceux déjà desservis par l'aqueduc).
- **Vers le 4 avril 2024:** Pulvérisation de l'asphalte dans tous les chemins visés aux travaux. Comme l'an passé, nous allons utiliser le système d'alerte à la population pour vous informer à l'avance, au plus tard la veille.
- **Vers le 15 avril 2024:** Début des travaux de pose de conduites sur le rang St-Antoine Ouest, près de l'entrée de l'école Marie Sophie puis en direction vers la rue Brunelle.
- **Vers le 3 juin 2024:** Début des travaux de pose de conduites sur la rue Tessier, près de la rue St-Pierre puis en direction Ouest de cette route.
- **Vers le 8 juillet 2024:** Début des travaux de pose de conduites sur la rue Brunelle.
- **Vers le 5 août 2024:** Début des travaux de pose de conduites sur la route Paquin.
- **De mai à septembre 2024:** Installation des nouveaux trottoirs, nouvelles bordures, essais des conduites, démantèlement des conduites temporaires d'eau potable, finition des aménagements, couche de surface de pavage, etc...
- **En parallèle, au site de traitement :** Une autre équipe débute les travaux qui consistent à préparer le chantier à l'étang des eaux usées. Éventuellement, la disposition des boues, l'installation des réservoirs, installation des conduites à connecter au bâtiment, construction dudit bâtiment et mise en route de la station de traitement.

Lorsque les chemins seront fermés à la circulation, les gens devront utiliser les routes proposées en détour. Une annonce par le système d'alerte sera lancée avant sa mise en place, ainsi que sur le site internet de la municipalité www.munstesophie.org, puis sur la page Facebook municipale.

Pour les résidents qui habitent sur le rang St-Antoine EST (route 218) et sur la rue Saint-Pierre, incluant ceux dans la petite portion entre le stationnement de l'église jusqu'à l'école

- Pour ceux et celles, dont les travaux de finitions d'aménagement et d'entrées de cours n'ont pas été terminés en 2023, soyez assurés qu'ils le seront cette année, et qu'aucune propriété ne sera oubliée.
- Ces travaux sont prévus **vers le 22 avril jusqu'au 30 juin 2024 approximativement**. Évidemment, la température va influencer grandement la période de ces travaux, surtout pour la pose du gazon, le pavage et le pavé uni.
- **Cette année, vos routes seront ouvertes à la circulation régulière** en grande partie durant la période de chantier. Seulement, qu'à certains moments d'exécution de travaux, elles seront barrées avec un avis public de la Municipalité et du Ministère des Transports.
- **Lorsque les chemins seront fermés à la circulation**, les gens devront utiliser les routes de détours, comme celles de l'an passé. Une annonce sera envoyée par le système d'alerte avant sa mise en place. L'information, sera également publiée sur le site internet de la municipalité au www.munstesophie.org, ainsi que sur la page Facebook municipale.
- Il y aura quelques interventions pour modifier et finaliser les travaux non complétés, dont: l'épandage de la couche de surface d'asphalte, les trottoirs en face au bureau municipal, et au coin de la rue St-Pierre, l'aménagement des deux entrées du village, ainsi qu'une correction importante du virage au coin de l'intersection de la rue St-Pierre et du rang St-Antoine Est (route 218), engendrant des difficultés au niveau de la circulation des véhicules lourds.
- Pour ceux et celles parmi vous qui n'ont pas réalisé vos propres travaux pour le remplacement de vos conduites d'eau potable, sanitaire et de pluvial, partant de l'emprise municipale menant à votre résidence, vous pourrez réaliser lesdits travaux **seulement après la fermeture du chantier**.
- **Vers la semaine du 2 avril prochain**, le branchement du réseau temporaire va se faire du côté de ceux qui font partie de la phase 2 du chantier. Nous vous rappelons donc que pendant ces quelques journées, il va y avoir beaucoup de la fluctuation d'eau dans le réseau et parfois des arrêts à courte durée. Quand les arrêts de plus longue durée sont prévus, ou un bris majeur, nous allons publier un avis. Par contre, il arrive que malheureusement cela prenne un certain délai avant que nous soyons informés, svp, arrimons-nous de patience.
- **Recommandations lors de cette période de branchement causant beaucoup de fluctuation d'eau dans le réseau : NE PAS UTILISER en votre absence:** votre lave-vaisselle, laveuse à linge et/ou autre système d'utilisation d'eau potable afin de ne pas créer de bris au niveau de vos équipements. Fermer le chauffe-eau durant cette période pour éviter tout bris.
- Si vous réalisez que vous entendez **des bruits de cillements** près de votre valve d'entrée d'eau dans votre sous-sol, et/ou remarquez qu'il y a une quantité d'eau anormale sur votre terrain, veuillez, svp, en aviser la municipalité à travauxpublics@ste-sophie-de-levrard.com.

- **Dans les alentours du 2 avril prochain:** se fera l'installation de la signalisation sur le territoire de la municipalité afin de vous informer des détours qui seront à suivre.
- **La rue St-Pierre, et le rang Saint-Antoine Est (route 218):** seront accessibles une majeure partie du temps durant la période du chantier, excepté lors de certains moments, lorsqu'une fermeture sera obligatoire, ainsi que la route Paquin, rue Brunelle et également la rue Tessier, quand il n'y aura pas les travaux prévus dans ces routes.
- **Vers le 15 avril prochain,** dès le matin, le rang Saint-Antoine, côté Ouest (route 226) en provenance du côté de Sainte-Marie-de-Blandford sera identifié « **complètement barré** ». **Seule la circulation locale sera acceptée, jusqu'à l'entrave. Un chemin de détour par la rue Brunelle et Tessier sera également identifié tant que l'accès à celui-ci en sera possible.**
- Pendant plusieurs semaines, la zone d'entrave des travaux va se situer entre l'école et la rue Brunelle, comme indiqué sur ce plan. À la page 3, les autres dates approximatives de travaux prévus pour les autres routes s'y retrouvent.
- Lorsque les chemins seront fermés à la circulation, les gens devront utiliser les routes de détours proposées, et ce, **SELON LES PANNEAUX D'INDICATIONS DE SIGNALISATION.**
- Avant la mise en place des détours, une annonce sera envoyée par le système d'alerte, et annoncée sur le site internet de la municipalité www.munstesophie.org, ainsi que sur la page Facebook municipale.
- Si vous n'êtes pas abonnées à la page Facebook de la municipalité, c'est le temps de le faire !

LA SÉCURITÉ AVANT-TOUT !

Nous demandons la collaboration de tous nos citoyens résidents au centre du village, afin d'autoriser tous les enfants et autres citoyens piétonniers de passer sur l'avant de chacun de vos terrains afin d'assurer la sécurité de ceux-ci !

Également, nous avons une demande particulière à tous les usagers de la route, de faire attention à votre vitesse, lors d'un tel chantier, et davantage lors de votre passage dans la petite rue Brunelle et la rue Tessier, car il y a un centre de la petite enfance, un office de l'habitation et en plus, une circulation régulière de transporteurs.

**La municipalité vous remercie à l'avance pour
l'attention portée à nos demandes de collaboration !**

IMPORTANT À SAVOIR ?

Pour les résidents qui habitent sur le rang St-Antoine OUEST (route 226), sur la rue Tessier, Brunelle et la route Paquin:

- **C'est le temps d'identifier votre adresse sur vos bacs à ordures et de récupération** afin de faciliter le déplacement de ceux-ci par l'équipe du chantier, et s'assurer qu'ils reviennent à votre terrain, puis vérifier régulièrement s'ils sont toujours bien identifiés, car il n'y aura pas d'arrêt de service des vidanges.
- **Vous devez vous assurer que la sortie d'eau de jardin de votre maison est fonctionnelle** afin qu'on puisse vous connecter au réseau temporaire, vous trouverez plus de détails aux page 7 et 8.
- **Si vous constatez que l'identification de votre boîte de service (valve), les conduites et les bornes d'arpentage ne sont pas bien indiquées**, svp nous en informer rapidement et vous référer à la dernière page de ce journal pour contacter la bonne personne.
- **Vous devrez toujours stationner vos véhicules le plus loin du bord de la route.**
- Vous devrez planifier avec vos voisins environnants la possibilité d'emprunter un espace de stationnement pour vos véhicules afin de ne pas être enclavés dans votre cour pendant les journées d'exécution de travaux devant votre domicile.
- **En moyenne**, les travaux devant chaque habitation devraient durer environ 3 à 4 jours.
- Comme l'an passé, il se pourrait que nous soyons tout le long de la période des travaux en avis d'ébullition, et qu'il y ait par moment des coupures de service d'eau. Assurez-vous donc de toujours avoir des réserves d'eau potable suffisantes pour consommation et pour vos entretiens, et de suivre les recommandations proposées pour votre santé. À la **page 10** de ce journal, vous y retrouverez tous les détails.
- Prévoyez autant que possible de ne pas recevoir de grosse livraison durant la période de ces quelques jours de chantier devant votre maison.
- Pour ceux et celles qui n'ont pas fait leurs travaux de remplacement de vos conduites d'eau potable, de sanitaire, et de pluvial, vous devrez attendre que le chantier soit terminé pour réaliser vos travaux soit à l'automne 2024 ou au printemps 2025.
- Pour répondre à vos demandes, selon chacune d'elles, **VEUILLEZ**, SVP vous référer à la **feuille des coordonnées qui est à la dernière page de ce journal** et qui sera à garder tout le long des travaux afin d'obtenir vos réponses par les bonnes personnes attitrées à la dernière page de ce journal.

À NE PAS FAIRE !!

**Pour les résidents qui habitent sur le rang St-Antoine (route 226 ouest)
et sur la rue Brunelle, Tessier et Paquin:**

- **Attention : lorsque vous ferez la tonde de votre gazon**, assurez-vous de ne pas passer avec votre tondeuse ou votre débroussailleuse près du tuyau temporaire d'eau, de passer par-dessus avec votre tondeuse ou de déplacer les tuyaux, car cela pourrait occasionner un bris important, car tous les citoyens raccordés au service temporaire n'auront plus d'eau et automatiquement cela amène l'obligation d'un avis d'ébullition.
- **Ne surtout pas retirer les bâtons et les piquets d'identification d'arpentage ou de tuyaux;**
- Dû aux travaux, il va y avoir de la poussière plus qu'à l'habitude, il est donc préférable de ne pas faire régulièrement :
 - ◆ le ménage extérieur de votre propriété, de vos vitres et autres, ouvrir toutes vos fenêtres;
 - ◆ suspendre de votre linge sur la corde à linge;
 - ◆ Laver vos maisons, véhicules et entrées de cours régulièrement avec l'eau potable;

Car nous devons nous assurer de garder le niveau élevé d'eau potable dans le réservoir en cas d'un bris majeur, plutôt utiliser des drums ou des bacs de récupération d'eau.

- **Ne pas réaliser sur vos terrains de nouveaux aménagements** près de l'emprise municipale, d'ensemencement de gazon, d'installation de pavé uni ou d'asphalte dans votre entrée de cour ou des projets majeurs de construction.
- Ne pas appeler ou écrire à différents endroits pour penser avoir un suivi de vos demandes qui sont reliées aux travaux, plutôt utiliser les coordonnées à la dernière page de ce journal selon le besoin de votre demande.
- Ne pas laisser longtemps vos bacs d'ordures ou de récupération en bordure de votre entrée de terrain.
- Si vous constatez **qu'il y a une fuite sur le réseau temporaire** ou sur le boyau d'eau à votre valve de jardin, ne pas attendre, veuillez, svp, nous aviser.

QUI AURA LE RÉSEAU TEMPORAIRE POUR LES TRAVAUX 2024:

- Les résidents habitant dans le secteur complet de la rue Tessier, Brunelle et la route Paquin.
- Les résidents habitant sur le rang St-Antoine Ouest (route 226), ceux qui ont leurs adresses civiques qui se situent du n° 186 au n° 242 inclusivement.

À FAIRE ABSOLUMENT AVANT LE BRANCHEMENT, ET CE, RAPIDEMENT:

- Le résident doit s'assurer que la sortie extérieure de sa résidence (sortie d'eau pour y brancher un boyau d'arrosage) est fonctionnelle et en bon état.
- La sortie doit pouvoir ouvrir et fermer de façon étanche.

Mise en marche du réseau temporaire et connexion des résidents sur celui-ci (± vers le 2 avril 2024, et ce, pendant quelques jours) :

- La valve de service située à l'intérieur de la résidence devra être fermée.
- Idéalement, il faudrait quelqu'un au domicile afin de s'assurer que tout se passe bien lors de la mise en route.
- Des techniciens auront encore à intervenir sur votre terrain afin de procéder au raccordement de votre résidence via votre robinet extérieur.
- Un représentant de Action Progex branchera la résidence au réseau temporaire via la sortie extérieure de la résidence.

Remise en fonction du système d'aqueduc municipal (± août ou septembre 2024) :

- Un représentant de Action Progex ouvrira le service municipal situé à l'emprise de la municipalité et de la résidence à desservir.
- La valve de service située à l'intérieur de la résidence qui avait initialement été fermée lors de la mise en fonction du réseau temporaire sera ouverte.
- Le résident devra s'assurer que la sortie extérieure de sa résidence sur laquelle était branchée la conduite d'alimentation temporaire est bien fermée.
- Idéalement, il faudrait quelqu'un au domicile afin de s'assurer que tout se passe bien lors de la mise en route. Un avis sera transmis en temps et lieu.

Donc, s'il y a des problèmes, ils seront sur place toute la semaine pour accompagner les résidents. Nous tenons à spécifier aux résidents que l'eau du réseau temporaire est échantillonnée et analysée toutes les semaines afin de s'assurer que l'eau est potable.

Si ce n'est pas le cas, vous serez avisés et un avis d'ébullition vous sera envoyé par le système d'alerte ainsi que publication sur la page Facebook et site internet municipal.

Voici les personnes-ressources au chantier lors de ces travaux particuliers:

Alain St-Onge, surintendant, au 581-992-1366

Dominic Labrecque, contremaître, au 418-215-3055

QUOI FAIRE !

Lorsque vous êtes raccordés sur le réseau temporaire, voici la procédure à réaliser pour avoir usage de l'eau:

- 1) Je ferme la valve d'alimentation principale située ordinairement au sous-sol.
- 2) Je vérifie en ouvrant le robinet de la cuisine que l'eau est bien coupée.
- 3) Je me rends au robinet ou le tuyau temporaire est raccordé.
- 4) J'ouvre le robinet extérieur et je m'assure que la goupille du Y est bien ouverte.
- 5) Je vérifie que l'eau arrive à mon logement en ouvrant le robinet de la cuisine.
- 6) Je laisse couler environ 5 minutes.

PS: Lorsque j'utilise le robinet extérieur, je referme l'eau au Y. →



RAPPEL IMPORTANT :

- Ne pas circuler près du réseau temporaire avec une tondeuse, un coupe-herbe, ou tout autre véhicule motorisé.
- Interdiction d'arrosage pour la période des travaux.

**En cas de problème ou d'urgence sur le réseau temporaire
Je contacte de jour / soir et fin de semaine :**

Alain St-Onge, surintendant, au 581-992-1366

Dominic Labrecque, contremaître, au 418-215-3055

Toute l'équipe de Action Progex va très bien s'occuper de vous, et si vous avez besoin d'assistance, ils sont là pour vous aider !

DÈS LE LANCEMENT D'UN AVIS D'ÉBULLITION

N'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillons, pendant au moins une minute, ou utilisez de l'eau embouteillée.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Vous devez utiliser de l'eau du robinet qui a préalablement bouilli à gros bouillons pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, pour tous les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Pour boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.

Vous pouvez utiliser directement l'eau du robinet pour :

- Préparer des aliments et des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Si vous possédez un dispositif de traitement de l'eau à votre résidence, vous devez appliquer les mesures indiquées ci-dessus, à moins qu'il ne s'agisse d'un purificateur domestique conçu pour désinfecter l'eau. Les dispositifs tels que les adoucisseurs sont **généralement inefficaces pour éliminer les microorganismes.**

En général, cela peut prendre jusqu'à environ 10 à 15 jours avant de recevoir un avis de retour à la conformité. En raison que la municipalité a l'obligation de faire un minimum de 2 analyses dans une période de temps différé, et attendre les résultats d'un laboratoire spécialisé. Tant que les résultats ne sont pas conformes aux exigences du ministère, nous devons continuer le processus.

Un avis annonçant le retour à la conformité sera alors publié sans faute comme ceci: « **Levée d'avis d'ébullition** ».

NOUS VOUS RAPPELONS !

Pour la population en générale:

Si cela n'est pas déjà fait, vous devez vous inscrire au système d'alerte à la population. Simplement vous inscrire par le biais du site internet de la municipalité, et si vous avez besoin pour le faire, nous contacter au bureau municipal au 819 288-5804 et demander Noémie.

Nous allons effectuer les publications d'Avis par le biais du système d'alerte à la population, sur la page Facebook et sur le site internet de la municipalité.

L'inscription au logiciel est gratuite, et les avis seront envoyés qu'aux secteurs concernés.

Vous retrouverez, sur la page d'accueil du site internet de la municipalité: www.munstesophie.org, Un lien « **info travaux** » simple à consulter et mis à jour régulièrement :

À noter, qu'il est visible et accessible sur la plupart des appareils Apple et Android, mais si cela ne fonctionne pas, rassurez-vous, si vous êtes abonné à la page Facebook de la municipalité et que vous êtes inscrits au système d'alerte à la population, les messages importants s'y retrouveront.

- À noter, qu'il va y avoir une augmentation importante de transports réguliers et lourds qui vont circuler dans toute la municipalité durant la période de chantier.
- Dans les pages suivantes, vous retrouverez toutes les informations importantes, même quoi faire ou ne pas faire pendant la durée des travaux.
- En général, les travailleurs au chantier y seront du lundi au jeudi inclusivement, et ce, de 7h00 à 18h30.
- **Durant les deux semaines de construction, étant du 21 juillet au 3 août 2024, le chantier sera arrêté.**





À GARDER PRÉCIEUSEMENT DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX

Voici les personnes-ressources au chantier lors de ces travaux :

Tout ce qui concerne la qualité de vie et des services municipaux, entre autres:

- Arrêt du service d'eau potable
- Constatation d'un bris du réseau d'eau temporaire
- Concernant la disposition de vos bacs à déchets
- Concernant l'accès à votre entrée privée
- À propos des bornes d'arpentage, boîte de service (valves) et conduites sur votre terrain

Contactez monsieur **Alain St-Onge**, surintendant, de Action Progex au 581-992-1366

Laissez-lui un message en précisant votre nom, numéro de téléphone, et votre adresse, il va vous recontacter dans les meilleurs délais possibles.

Tout ce qui concerne une demande en lien avec le côté technique des travaux:

- Votre aménagement et vos biens se situant dans l'emprise municipale
- Informations concernant le plan de construction face à votre terrain personnel
- Demande reliée à une modification des plans prévus par la municipalité

Le surveillant de chantier est le représentant municipal en permanence sur le terrain durant le chantier.

Contactez monsieur **Frédéric Pellerin**, surveillant de Stantec au (819) 698-7208
ou par courriel : Frederic.pellerin@stantec.com

Laissez-lui un message en précisant votre nom, numéro de téléphone, et votre adresse, il va vous recontacter dans les meilleurs délais possibles.

POUR REJOINDRE L'ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ:

La page Facebook municipale sert uniquement à publier de l'information, s'il vous plaît pour nous rejoindre, veuillez utiliser l'adresse courriel bureau@ste-sophie-de-levrard.com pour nous envoyer un message détaillé afin de permettre une réponse rapide et adéquate à votre demande. Il est également possible de nous contacter par téléphone au 819 288-5804.

Laissez-nous un message incluant votre nom, numéro de téléphone, votre adresse, incluant la raison de votre courriel ou de votre appel. Nous serons en mesure de transmettre l'information à la personne-ressource et assurer que vous obtiendrez un retour et ce, dans les meilleurs délais.